

GUIDE DE L'ÉVALUATION – LYCEE LA MERCI LITTORAL

CYCLE TERMINAL

LES PRINCIPES

Ce guide de l'évaluation concerne le cycle terminal du parcours de l'élève au lycée. Il donne un cadre sur l'organisation de l'évaluation dans l'établissement. Enfin, il présente les critères pour l'orientation en année supérieure.

Il s'inscrit dans le cadre de la réforme du lycée et suit les directives du BO du 29 juillet 2021 relatif à l'évaluation.

Pour information, la note du baccalauréat se calcule ainsi :

- Le **contrôle continu** en classe de 1^e et en terminale compte pour 40% de la note du bac. Sont ainsi évalués au lycée les matières du tronc commun et l'enseignement de spécialité non poursuivi en terminale. Ces notes constitueront progressivement le dossier scolaire de l'élève.
- Les **épreuves nationales** comptent pour 60% de la note du bac. Sont ainsi évalués le français, la philosophie, les deux spécialités conservées en terminale, le grand oral.

Au sein de ce guide, seront évoquées les différentes modalités d'évaluations par niveau et par matière lors du contrôle continu au lycée.

Ce guide a pour but d'aider l'élève à comprendre les critères des évaluations qui le prépareront, d'une part, à l'obtention du baccalauréat et, d'autre part, à la constitution d'un dossier scolaire solide pour sa future entrée dans l'enseignement supérieur. Il vise également le respect le plus strict de l'égalité de traitement entre les élèves.

Afin que chaque élève puisse progresser sereinement et avec des objectifs clairs, voici les modalités de cette organisation.

POUR LE CYCLE TERMINAL

1 - LES EVALUATIONS

Dans chaque discipline, **au moins 4 évaluations** de différents types et de différents coefficients seront programmées **par semestre**. Ces évaluations suivront les directives du Bulletin Officiel du 29 juillet 2021. *Pour le niveau Terminale, au second semestre, au moins 3 évaluations de différents types et de différents coefficients seront programmées dans chaque discipline.*

Dans les matières préparant aux épreuves ponctuelles, des évaluations de type bac sont prévues au cours de l'année.

2 - LA PREPARATION AUX EXAMENS PONCTUELS

Pour le niveau de Première :

- En français, deux évaluations écrites communes de type bac (une par semestre) et, au moins, une épreuve orale (premier ou/et second semestre) sont prévues pour préparer les élèves à l'épreuve nationale qui aura lieu au mois de juin.

Pour le niveau de Terminale :

- Dans les deux enseignements de spécialité, au moins une évaluation commune de type bac est prévue au cours de chaque semestre, pour préparer les épreuves nationales qui auront lieu au mois de juin.
- En philosophie, deux évaluations écrites communes de type bac (une par semestre) sont prévues pour préparer les élèves à l'épreuve nationale qui aura lieu au mois de juin.

3 - L'ASSIDUITE AUX EVALUATIONS

La présence aux évaluations est obligatoire.

Un élève qui n'est pas présent à une évaluation et qui n'aurait pas le nombre de notes attendu par discipline et par semestre, sera convoqué à une ou plusieurs séances de rattrapage, sur une plage horaire fixée par l'établissement.

Il y aura 2 temps de rattrapage par semestre.

La présence à cette séance de rattrapage sera obligatoire. Toute absence sera sanctionnée. La note de 0 sera automatiquement attribuée (sauf cas de force majeure).

4 - LE CALCUL DE LA MOYENNE SEMESTRIELLE ET ANNUELLE

A la fin du semestre, un bulletin est édité. Pour chaque matière, il reprend la moyenne semestrielle de l'élève. Chaque matière est coefficientée selon sa valeur dans l'obtention du baccalauréat :

En classe de Première

Coefficient 16	Spécialité 1, spécialité 2, spécialité 3
Coefficient 10	Français
Coefficient 6	LVA, LVB, Histoire-géographie, Education physique et sportive, Enseignement scientifique (filiale générale) ou Mathématiques (filiale STMG)
Coefficient 2	Enseignement moral et civique, Option, DNL

En classe de Terminale

Coefficient 16	Spécialité 1, spécialité 2
Coefficient 8	Philosophie (filiale générale)
Coefficient 6	LVA, LVB, Histoire-géographie, Education physique et sportive, Enseignement scientifique (filiale générale) ou Mathématiques (filiale STMG)
Coefficient 4	Philosophie (filiale STMG)
Coefficient 2	Enseignement moral et civique, Option (s), DNL

La moyenne annuelle de l'élève se calcule de la manière suivante :

Moyenne annuelle = (Moyenne S1 + Moyenne S2) / 2

5 - LE PASSAGE EN CLASSE DE TERMINALE

Le passage en classe de Terminale Générale et Terminale Technologique s'appuie sur la moyenne annuelle de l'élève qui doit être supérieure ou égale à 10/20, sur les compétences de l'élève et l'avis du conseil de classe.

A la fin de l'année de 1^e, un élève qui souhaite passer en Terminale Générale ou Technologique devra choisir de conserver deux enseignements de spécialité (pour la filière STMG, les choix sont définis). Pour que ces choix soient validés par le conseil de classe de fin d'année, une moyenne annuelle de 12/20 dans l'une des deux spécialités conservées est recommandée.

LA GESTION DE LA FRAUDE

S'agissant des évaluations qui sont organisées au sein de l'établissement et qui ne relèvent pas d'épreuves nationales, tout élève pris en situation de fraude ou de tentative de fraude fera l'objet d'une double sanction :

- Sanction dans la note attribuée à l'évaluation + sanction disciplinaire pour non-respect du règlement intérieur.

S'agissant des épreuves nationales passées par les élèves des classes de première et terminale, la gestion des situations de fraude pour la voie générale et la voie technologique est prévue par les dispositions des articles D.334-25 à R.334-35 du Code de l'éducation.

LES DISPOSITIFS PARTICULIERS**Elèves ayant un trouble de l'apprentissage**

Les élèves ayant des troubles de l'apprentissage pourront bénéficier d'aménagements aux évaluations conformément au PAP mis en place et validé en début d'année (Plan d'Aménagement Particulier). Il sera laissé aux enseignants la liberté de décider des modalités exactes de mise en oeuvre de ces aménagements sur leurs évaluations, et le soin de les expliciter aux élèves.

Elèves allophones

La gestion des élèves allophones est traitée par les CASNAV.

Merci de leur adresser vos demandes : casnav34@ac-montpellier.fr

Pour information, les élèves allophones scolarisés en France depuis moins de 3 ans à la date de passation de l'examen, peuvent uniquement demander l'autorisation d'utiliser un dictionnaire bilingue pour les épreuves/évaluations suivantes :

Au BGT : - les épreuves anticipées de français (écrite et orale)

- les épreuves CCF du cycle terminal, les évaluations de remplacement en histoire-géographie-EMC
-selon les modalités du projet d'évaluation de l'établissement-

GUIDE DE L'ÉVALUATION – LYCEE LA MERCI LITTORAL CYCLE TERMINAL - ANNEXE

Cette annexe présente les différentes caractéristiques de l'évaluation dans les matières du cycle terminal des filières générale et technologique pour l'année 2023 / 2024. C'est un outil indicatif modifiable en cours d'année, en cas de nécessité.

ENSEIGNEMENTS COMMUNS

EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Une observation diagnostique est régulièrement réalisée.

Plusieurs évaluations par semestre : formative (coefficient 1) et sommative (coefficient 2)

L'élève sera évalué en situation pratique, en travail de groupe et individuel.

Dans le cadre du contrôle continu, l'investissement dans l'activité, le respect des consignes, les progrès et les connaissances procédurales sont évalués sur un quart de la note.

Les évaluations critériées, supports pédagogiques et beaucoup d'autres informations relatives à l'enseignement des différentes disciplines sont consignées dans un Padlet dont le lien sera dès la rentrée envoyé aux élèves.

Pour le baccalauréat, les textes officiels imposent une co-évaluation lors de la dernière séance de chacun des trois cycles. Seule la moyenne de ces trois notes sera retenue pour le baccalauréat.

Les élèves reçoivent une convocation pour les dates d'évaluation certificative.

ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE (filiale générale)

Par semestre :

- **Evaluations sommatives** : au moins 2 évaluations écrites adossées aux compétences du BO.
- **Evaluation orale** : exposé
- **Activité documentaire ou expérimentale** notée, 1 à 2 activités.

Pour les corrections, annotation des copies + fiche de correction.

FRANCAIS

Toutes les évaluations préparent aux exercices des épreuves du baccalauréat

Chaque semestre, il y aura des évaluations écrites de grammaire, une réponse argumentée sur une question d'ensemble sur les œuvres du programme et un bac blanc.

Chaque semestre, les élèves seront évalués oralement, avec une évaluation orale de bac blanc au cours du second semestre.

Les évaluations écrites représenteront 70% du calcul de la moyenne semestrielle et les évaluations orales représenteront 30% de la moyenne semestrielle.

Les résultats seront communiqués par des annotations sur les copies, des tableaux de compétences évaluées pour les exercices type BAC et des corrigés écrits.

HISTOIRE-GEOGRAPHIE

Filière générale

- **2 évaluations en classe (coefficient 2)** seront conçues sur un modèle de type bac, adapté au niveau de Première ou Terminale (analyse de document ou analyse critique de document(s), réponse à une question problématisée, réalisation d'un croquis à partir d'un texte).
- **D'autres exercices** (devoir maison ou en classe, individuel ou collectif) seront évalués (**coefficient 1**).
- Si, au premier semestre, on fixe **une mesure de 4 évaluations**, celle-ci sera **plus flexible au second semestre** du fait du contexte de ce dernier. Le poids des jours fériés, une préparation plus axée sur le Grand oral ou les épreuves de spécialités amène à **deux ou trois évaluations pour cette seconde période de l'année**.

Filière STMG

- Au cours de chaque semestre, un élève recevra **deux notes (un devoir par semestre sera fait sur le modèle de la BNS ou issue de celle-ci)**.
- **Un troisième exercice noté**, répondant aux capacités et aux compétences demandées, sera programmé.

Les résultats seront communiqués aux élèves lors du rendu des évaluations. Les élèves et les parents pourront consulter les notes sur Ecole Directe.

ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Pour chacun des semestres, un élève recevra 2 notes.

- Une première note sera basée sur un projet de groupe réalisé lors de chaque semestre.
- Une seconde note sera attribuée à la réalisation d'un exercice individuel ou collectif lié au programme tel qu'il est défini par le B.O.

Toutes les notes seront affectées d'un coefficient 1

Les résultats seront communiqués aux élèves lors du rendu des évaluations. Les élèves et les parents pourront consulter les notes sur Ecole Directe.

MATHEMATIQUES (filière STMG)

Les élèves seront évalués régulièrement, sur leurs capacités en mathématiques, mais également leur travail et comportement en classe.

- **Plusieurs évaluations formatives** sont programmées au cours de chaque semestre (des quizz, des travaux pratiques, des travaux à la maison, des évaluations orales et une note sur la participation et l'investissement en classe). Le total des coefficients pour les évaluations formatives ne dépassera pas 3.
- **Au minimum, 3 évaluations sommatives** (devoirs surveillés) par semestre, pour un total de coefficients de 6.

Tout comportement frauduleux ou oubli de matériel pourront être sanctionnés par une minoration de la note.

En cas d'absence à un DS, l'élève se verra automatiquement attribué la note de 0. Il s'agit cependant d'une note temporaire :

- Si l'absence est justifiée par les parents, un rattrapage sera organisé et le 0 remplacé par la note obtenue.
- Si l'absence n'est pas justifiée, le 0 sera maintenu et compté dans la moyenne.

La communication avec les élèves et les familles sur les évaluations sera faite via les notes diffusées sur Ecole Directe et l'annotation des copies.

PHILOSOPHIE (filière générale)

Nombre d'évaluations / semestre :

3 évaluations minimum au premier semestre.

2 évaluations minimum au second semestre.

1er semestre :

DEVOIRS OBLIGATOIRES

- **1 Contrôle de connaissances.** Type de devoir : Devoir surveillé. Durée : 50 mins.

Coefficient : 1.5.

- Exercice préparatoire à l'épreuve du baccalauréat (« morceaux méthodologiques » de l'épreuve) :

1 Explication de texte guidée par des questions. Type de devoir : Devoir surveillé. Durée : 2 ou 3 heures selon les disponibilités. **Coefficient : 2.5.**

- Exercice préparatoire à l'épreuve du baccalauréat (« morceaux méthodologiques » de l'épreuve) :

1 Dissertation guidée par des questions. Type de devoir : Devoir surveillé. Durée : 2 ou 3 heures selon les disponibilités. **Coefficient : 2.5.**

DEVOIRS FACULTATIFS

- **Dissertation et/ou Explication de texte guidées par des questions et proposées pendant chaque période de vacances scolaires pour s'entraîner.** Type de devoir : Devoir maison.

Coefficient : 0.5.

La note est maintenue, uniquement si celle-ci ne fait pas baisser la moyenne semestrielle.

Total semestriel des coefficients : 6.5 pour les devoirs obligatoires

2e semestre :

DEVOIRS OBLIGATOIRES

- **1 Contrôle de connaissances.** Type de devoir : Devoir surveillé. Durée : 50 mins.

Coefficient : 1,5.

- **1 Baccalauréat Blanc : 2 Dissertations & 1 Explication de texte au choix.**

Type de devoir : Devoir surveillé. Durée : 4 heures. **Coefficient : 3.5.**

DEVOIRS FACULTATIFS

- **Dissertation et/ou Explication de texte complètes proposées pendant chaque période de vacances scolaires pour s'entraîner.**

Type de devoir : Devoir maison. **Coefficient : 0.5.**

La note est maintenue, uniquement si celle-ci ne fait pas baisser la moyenne semestrielle.

Total semestriel des coefficients : 5 pour les devoirs obligatoires.

La communication du résultat des évaluations se fera, sauf contrôle de connaissances, par la grille de critères du Guide de l'évaluation complétée et adaptée selon les exercices proposés pour chaque copie

PHILOSOPHIE (filière STMG)

Nombre d'évaluations / semestre :

2 évaluations minimum au premier semestre.

2 évaluations minimum au second semestre.

1er semestre :

DEVOIRS OBLIGATOIRES

- **1 Contrôle de connaissances.** Type de devoir : Devoir surveillé. Durée : 50 mins.

Coefficient : 1.5.

- Exercice préparatoire à l'épreuve du baccalauréat (« morceaux méthodologiques » de l'épreuve) :

1 Dissertation OU 1 Explication de texte guidée par des questions. Type de devoir : Devoir surveillé. Durée : 1 ou 2 heures selon les disponibilités. **Coefficient : 2.5.**

- Exercice préparatoire à l'épreuve du baccalauréat (« morceaux méthodologiques » de l'épreuve) :

1 Dissertation guidée par des questions. Type de devoir : Devoir surveillé. Durée : 2 ou 3 heures selon les disponibilités. **Coefficient : 2.5.**

DEVOIRS FACULTATIFS

- **Dissertation et/ou Explication de texte guidées par des questions et proposées pendant chaque période de vacances scolaires pour s'entraîner.** Type de devoir : Devoir maison.

Coefficient : 0.5.

La note est maintenue, uniquement si celle-ci ne fait pas baisser la moyenne semestrielle.

Total semestriel des coefficients : 4 pour les devoirs obligatoires

2e semestre :

DEVOIRS OBLIGATOIRES

- Exercice préparatoire à l'épreuve du baccalauréat (« morceaux méthodologiques » de l'épreuve) : **1 Dissertation OU Explication de texte guidée par des questions.** Type de devoir : Devoir surveillé.

Durée : 1 ou 2 heures selon les disponibilités. **Coefficient :** 2.5.

- **1 Baccalauréat Blanc : 2 Dissertations & 1 Explication de texte au choix.** Type de devoir : Devoir surveillé. **Durée :** 4 heures. **Coefficient :** 3.5

DEVOIRS FACULTATIFS

- **Dissertation et/ou Explication de texte complètes proposées pendant chaque période de vacances scolaires pour s'entraîner.**

Type de devoir : Devoir maison. **Coefficient :** 0.5.

La note est maintenue, uniquement si celle-ci ne fait pas baisser la moyenne semestrielle.

Total semestriel des coefficients : 6 pour les devoirs obligatoires.

La communication du résultat des évaluations se fera, sauf contrôle de connaissances, par la grille de critères du Guide de l'évaluation complétée et adaptée selon les exercices proposés pour chaque copie

LANGUES VIVANTES : ALLEMAND, ANGLAIS, ESPAGNOL

Au minimum 4 activités langagières seront évaluées par semestre.

Les évaluations sur les compétences langagières peuvent prendre plusieurs formes :

Compréhension Ecrite (CE) ou Orale (CO), d'Expression Ecrite (EE) ou Orale (EO) ou d'Expression Orale en Interaction (EOI)

D'autres formes d'évaluation peuvent également être mises en place : grammaire, vocabulaire, connaissances culturelles, QCM, participation ...

Les grilles d'évaluation sont publiées au BO spécial n°6 du 31 juillet 2020 et adossées au CERCL (Cadre européen commun de référence pour les langues).

Le niveau attendu en fin de première pour la LVA est B1-B2. Pour la LVB, on attend A2-B1.

Le niveau attendu en fin de terminale pour la LVA est B2. Pour la LVB, on attend B1.

Les évaluations de type bac (première ou terminale) ou certificative (terminale) et les activités langagières, ont un coefficient entre 2 et 4.

Les coefficients des autres évaluations varient de 0.5 à 1.

Pour un élève qui ne suivrait pas une Langue Vivante proposée au sein de l'établissement, nous attendons entre 2 et 4 évaluations par semestre.

Au retour des vacances de la Toussaint, une note temporaire de 0 sera attribuée à la première évaluation jusqu' à la présentation de celle-ci.

Si l'élève ne respecte pas le minimum de 2 évaluations, il se verra attribuer la note de 0 à chaque évaluation manquante.

Certification : les examens (à l'écrit et à l'oral) sont programmés au second semestre.

ENSEIGNEMENTS DE SPECIALITE en classe de 1° et T°

MATHEMATIQUES

Plusieurs évaluations formatives sont programmées au cours de chaque semestre.

Elles sont constituées de devoirs en temps libre ou de devoirs en classe encadrés par le professeur (questions flash, qcm, travaux pratiques, individuels ou en groupe, ...). Le total des coefficients de ces évaluations sera plafonné à 1 en classe de première et à 1.5 en classe de Terminale.

Concernant les évaluations sommatives (devoirs surveillés en classe, de durées variables), le total des coefficients sera de 3 en classe de première et de 6 en classe de Terminale.

Sur le niveau de terminale sont prévus :

- Deux baccalauréats blancs (un par semestre)
- Des oraux blancs de préparation au Grand Oral.

La communication avec les élèves et les familles sur les évaluations sera faite via l'annotation des copies et les corrigés écrits diffusés sur Ecole Directe.

HUMANITES : LITTERATURE ET PHILOSOPHIE

Le nombre d'évaluations minimum par semestre est réparti équitablement entre la Philosophie (2) et la Littérature (2).

Classe de première

1^{er} semestre

- 2 contrôles de connaissances (1 en Philosophie et 1 en Littérature). Durée : 1 heure. Coefficient : 1
- 1 oral en littérature. Coefficient : 2.
- 1 exercice préparatoire à la question d'interprétation philosophique. Durée : 1 heure. Coefficient : 2.
- 1 exercice préparatoire à la question d'interprétation littéraire. Durée : 1 heure. Coefficient : 1.
- 1 devoir à la maison obligatoire : exercice préparatoire à la question d'interprétation philosophique. Coefficient : 0,5. *Cette note entrera en compte uniquement si elle ne fait pas baisser la moyenne semestrielle*

2^{ème} semestre

- 2 contrôles de connaissances (1 en Philosophie et 1 en Littérature). Durée : 1 heure. Coefficient : 1.
- 1 exercice préparatoire à l'essai philosophique. Durée : 1 heure. Coefficient : 2.
- 1 exercice préparatoire à l'essai littéraire. Durée : 1 heure. Coefficient : 2.
- 2 devoirs à la maison obligatoires (1 en Philosophie et 1 en Littérature) : exercice préparatoire à l'essai. Coefficient : 0,5. *Ces notes entreront en compte uniquement si elles ne font pas baisser la moyenne semestrielle.*

Classe de Terminale

1^{er} semestre

- 2 contrôles de connaissances (1 en Philosophie et 1 en Littérature). Durée : 1 heure. Coefficient : 1.
- Baccalauréat blanc : 1 essai philosophique. Durée : 2 heures. Coefficient : 2.
- Baccalauréat blanc : 1 question d'interprétation littéraire. Durée : 2 heures. Coefficient : 2.
- 2 devoirs à la maison obligatoires (1 en Philosophie et 1 en Littérature), question d'interprétation ou essai. Coefficient : 0,5. *Ces notes entreront en compte uniquement si elles ne font pas baisser la moyenne semestrielle*

2^{ème} semestre :

- Baccalauréat blanc : Essai littéraire. Durée : 2 heures. Coefficient : 2.

- Baccalauréat blanc : Question d'interprétation philosophique. Durée : 2 heures. Coefficient : 2.
- 1 Grand Oral blanc. Durée : 20 mins. Coefficient : 2.
- 2 devoirs à la maison facultatifs (1 en Philosophie et 1 en Littérature), question d'interprétation ou essai. Coefficient : 0,5. *Ces notes entreront en compte uniquement si elles ne font pas baisser la moyenne semestrielle*

La communication du résultat des évaluations se fera par annotation des copies et grille de critères complétée pour chaque copie selon les exercices proposés.

PHYSIQUE-CHIMIE

La moyenne d'un semestre prend en compte au minimum :

- **Deux évaluations sur les savoir-faire** (coefficient 2 ou 3) ;
- **Deux évaluations de connaissances, de capacités expérimentales ou exposés** (coefficient 1)

Les évaluations savoir-faire prennent la forme d'un devoir écrit en classe. Une de ces évaluations s'inspirera d'une situation « type bac ».

Les évaluations de connaissances peuvent prendre plusieurs formes : les compétences expérimentales, les QCM, analyses de documents, exposés, interrogations « flash » ...

Les résultats sont, tout d'abord, communiqués aux élèves puis enregistrés sur Ecole Directe.

Un retour sur les notions évaluées est effectué en classe et la correction est déposée sur Ecole Directe.

SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE

Evaluations :

- **Diagnostique** : en début de chapitre (évaluation non annoncée), non obligatoire et non notée.
- **Formative** : lors de l'acquisition des notions avec utilisation d'outils (exemple : Kahoot)
- **Sommative** : annoncée, en fin de chapitre (une évaluation tous les 15 jours)

7 évaluations sommatives adossées aux compétences du BO (écrites et/ou orales) pendant le semestre. Le coefficient est en lien avec la durée de l'évaluation.

Pour la correction, annotation des copies + fiche de correction avec barème détaillé.

Niveau première : apparition du barème utilisé au baccalauréat (barème curseur)

Niveau terminale : barème utilisé au baccalauréat (barème curseur).

ART - THEATRE

3 évaluations minimum par semestre

L'évaluation de la spécialité Théâtre porte sur un ou plusieurs exercices parmi les suivants :

- La pratique théâtrale
- Les connaissances des œuvres étudiées et de l'histoire théâtrale
- Les analyses de spectacles
- Le carnet de bord
- Des exercices type bac sur les œuvres au programme (en terminale) : analyse vidéo de mises en scène ; rédaction d'un projet de mise en scène ; entraînement au Grand Oral

Les programmes demandent aux élèves de spécialité d'assister à 9 représentations pendant l'année. Ces sorties sont organisées par l'enseignante et prévues le plus souvent en soirée

La communication du résultat des évaluations se fera par annotation des travaux écrits et via Ecole Directe.

SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES

Pour chacun des deux semestres, sur les deux niveaux, des évaluations de connaissances et/ou savoir-faire sont programmées.

Sur le niveau de première, au cours de l'année, les trois exercices de l'épreuve composée sont travaillés. Au second semestre, 1 évaluation type bac de l'épreuve composée est programmée. Au premier semestre, les élèves feront un devoir maison d'entraînement à l'épreuve composée (cet exercice peut être reproduit au second semestre).

Sur le niveau de terminale, au cours de chaque semestre, les évaluations proposées sont de type bac (les 3 exercices de l'épreuve composée + la dissertation). La dissertation, nouvel exercice de Terminale, aura été préparée dans un devoir maison. Il y aura une épreuve blanche par semestre. Au cours du second semestre les élèves seront également évalués à l'oral en vue de la préparation à l'épreuve du Grand Oral.

Pour chaque semestre, l'ensemble des coefficients sera équilibré

Pour tous les élèves qui ont une participation orale active au cours, une note bonus est ajoutée.

Sur Ecole Directe, les attendus, les résultats et les corrections de chaque évaluation sont précisés.

Annotations individualisées sur les copies.

LLCE - ANGLAIS MONDE CONTEMPORAIN

Au minimum 5 activités langagières seront évaluées par semestre.

Les évaluations sur les compétences langagières peuvent prendre plusieurs formes : Compréhension Ecrite (CE) ou Orale (CO), d'Expression Ecrite (EE) ou Orale (EO) ou d'Expression Orale en Interaction (EOI)

D'autres formes d'évaluation peuvent également être mises en place : grammaire, vocabulaire, connaissances culturelles, QCM, participation ...

En première, un examen d'expression orale est programmé à l'issue du second semestre.

En terminale, un oral de préparation au Grand Oral est programmé.

Le niveau attendu en fin de **première** est B2. Pour la **terminale**, on attend C1.

Les évaluations de type bac (terminale) et les activités langagières, ont un coefficient de 2 ou 3

Les coefficients des autres évaluations varient de 0.5 à 1.

HISTOIRE-GEOGRAPHIE GEOPOLITIQUE SCIENCES POLITIQUES

Plusieurs types d'évaluation seront programmés au cours de chaque semestre (**entre 4 et 5**).

- **La composition** sur un volume horaire de deux heures.
- **L'étude critique de documents** sur un volume horaire de deux heures **en classe** ou en **devoir maison**. Possibilité de travail en binôme.
- **L'entraînement au Grand Oral**
- **Un contrôle de connaissances en fin de thème** portant sur la totalité du thème.

Pour tous les élèves qui ont une participation orale active au cours, une note bonus est ajoutée.

Les notes sont d'abord communiquées aux élèves avant d'être déposées sur Ecole directe.

Les corrections sont faites en classes, à l'écrit voire à l'oral ou déposées sur Ecole Directe.

DROIT-ECONOMIE / MANAGEMENT/ SDGN / MANAGEMENT-SCIENCE DE GESTION

Pour chacune des matières, quatre évaluations, au minimum, seront proposées par semestre.

Il y aura, sur chacun des 2 niveaux, a minima :

- Deux évaluations individuelles sommatives et écrites.
- Une évaluation collective, orale ou écrite.

Sur le niveau de terminale sont prévus :

- Deux baccalauréats blancs (un par semestre)
- Des oraux blancs de préparation au Grand Oral.

Les notes sont déposées sur Ecole Directe et la correction commentée en classe.

ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS ET SECTION

ENSEIGNEMENT SPECIFIQUE DE MATHEMATIQUES (1° Générale)

Le nouvel enseignement spécifique de mathématiques est intégré à l'enseignement scientifique de tronc commun. D'une durée globale d'une heure trente minutes hebdomadaires, l'enseignement spécifique de mathématiques, est évalué dans le cadre du contrôle continu. Trois évaluations sont prévues par semestre avec un coefficient global égal à 3.

MATHEMATIQUES (terminale générale) Mathématiques expertes OU complémentaires

Les modalités d'évaluation seront les mêmes pour les élèves des deux options.

Evaluations formatives :

Elles sont constituées de devoirs en temps libre ou de devoirs en classe encadrés par le professeur
Le total des coefficients des évaluations formatives sur l'ensemble d'un semestre sera égal à 1.

Evaluations sommatives :

Il s'agit des devoirs surveillés en classe pouvant être de durées variables.

Le total des coefficients des évaluations sommatives sur l'ensemble d'un semestre sera égal à 3.

La communication avec les élèves et les familles sur les évaluations sera faite via l'annotation des copies et les corrigés écrits diffusés sur Ecole Directe.

OPTION THEATRE

L'option facultative Théâtre est fondée exclusivement sur la pratique théâtrale.

1 évaluation minimum par trimestre/ semestre

1er semestre :

L'évaluation a lieu de façon continue au cours des séances. Elle peut également se faire au cours de certaines séances-étapes grâce à une autoévaluation guidée par l'enseignant et un échange constructif entre l'élève et l'enseignant. Elle apprécie en particulier chez l'élève les compétences suivantes de façon globale :

- Engagement individuel
- Capacités d'initiative
- Esprit critique
- Autonomie
- Coopération au sein du groupe

2e semestre :

L'évaluation a lieu de façon continue au cours des séances. Elle a également lieu en fin d'année scolaire au moment de la construction du projet collectif final et de sa représentation. Elle apprécie en particulier chez l'élève les compétences suivantes de façon plus fine :

- Proposer un exercice pour l'échauffement, mener l'échauffement pour tout le groupe.
- Occuper l'espace
- Engagement corporel, regard et voix placés
- Exprimer des émotions
- Prendre en compte ses partenaires dans le jeu.
- Faire des propositions de jeu et/ou de mise en scène
- Jouer devant un public en maîtrisant son appréhension
- Prendre en compte les nouvelles propositions des élèves ou des enseignants pour faire évoluer son jeu
- Texte maîtrisé
- Capacité à jouer avec différents partenaires
- Engagement au sein du groupe et dans le projet collectif

La communication des résultats se fait via les grilles d'auto-évaluation, grâce aux échanges avec l'enseignant et sur Ecole Directe.

SECTION EUROPEENNE : HISTOIRE / ANGLAIS

Entre 2 et 3 activités langagières seront évaluées par semestre.

Les évaluations en DNL seront adossées à la compétence langagière : Expression Orale

Une évaluation certificative est au programme de terminale : Cambridge English Certificate (CEC)

Pour la partie renforcement, en classe de première, est prévue une épreuve blanche de préparation au CEC.

Le niveau attendu en fin de **première** est B1-B2. Pour la **terminale**, on attend B2.

OPTION AVIRON MUSCULATION SAUVETAGE AQUATIQUE

Une observation diagnostique est régulièrement réalisée.

2 types d'évaluation : formative (coefficient 1) et sommative (coefficient 2).

3 évaluations par semestre.

Premier et second semestres, Aviron et Musculation.

L'élève sera évalué en situation pratique et théorique, en travail individuel ou de groupe.

L'investissement dans l'activité, le respect des consignes, les progrès et les connaissances procédurales, sont évalués sur un quart de la note.

Les évaluations critériées, supports pédagogiques et beaucoup d'autres informations relatives à l'enseignement des différentes disciplines sont consignées dans un Padlet dont le lien sera dès la rentrée envoyé aux élèves.

OPTION CHINOIS LVC

Au minimum 2 activités langagières seront évaluées par semestre.

Les évaluations sur les compétences langagières peuvent prendre plusieurs formes : Expression Ecrite (EE) ou Orale (EO) ou Expression Orale en Interaction (EOI)

D'autres formes d'évaluation peuvent également être mises en place : grammaire, vocabulaire, décomposition des caractères (maîtrise de l'écrit)

Le niveau attendu fin première en LVC est A1-A2

Le niveau attendu fin terminale en LVC est A2-B1

Les évaluations des activités langagières ont un coefficient de 1.5.

Les coefficients des autres évaluations varient de 0.5 à 1.

Si l'élève ne respecte pas le minimum de 2 évaluations, il se verra attribuer la note de 0 pour chaque évaluation manquante